

Édito

Pour la première fois depuis sa création en 1998, Initiative Clermont Agglo va franchir en 2014 le cap des 100 projets financés dans l'année. C'est le résultat d'une équipe de permanents renforcée, de la fidélité et de la compétence de nos bénévoles, du soutien constant de nos partenaires publics et privés. Merci à tous. Nous fêterons ensemble cet événement en mars ou avril 2015 dans le cadre d'une manifestation exceptionnelle avec tous les bénéficiaires de prêts qui pourront se rendre disponibles.

Ces excellents résultats ne doivent pas nous empêcher d'aborder l'avenir avec la volonté de progresser et d'améliorer encore notre activité au service du territoire de Clermont-Communauté. C'est pourquoi, au premier semestre 2015, nous allons lancer une réflexion participative afin d'élaborer un projet stratégique 2015-2018 permettant de répondre aux enjeux que nous avons identifiés :

- répondre à une demande croissante,
 - renforcer et élargir nos partenariats,
 - mieux structurer le suivi des entreprises accompagnées,
 - développer le réseau de bénévoles,
 - répondre plus efficacement aux demandes des publics qui résident dans des zones urbaines sensibles,
 - accroître notre notoriété auprès des porteurs de projets et des décideurs locaux.
- Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2015 dynamique et innovante.

Bernard Jeannel
Président de
Initiative
Clermont Agglo
27 rue J. Claret
63063 Clermont-
Ferrand
Tél : 04 73 28 72 60

le mot d'un partenaire



Olivier Bianchi
Président de
Clermont
Communauté, Maire
de Clermont-Ferrand

Soucieuse d'accompagner et d'encourager au plus près les projets de créations et de reprises d'entreprises sur son territoire, Clermont Communauté a créé il y a maintenant 15 ans, la plateforme d'initiative locale, Initiative Clermont Agglo. Ce soutien se traduit par la mise à disposition gracieuse de locaux au cœur de la pépinière d'entreprises La Pardieu, et par l'octroi d'une subvention annuelle de fonctionnement. Plus que jamais installée dans le dispositif d'aide à la création d'entreprise comme un maillon essentiel et moteur, Initiative Clermont Agglo est un acteur majeur dans la politique de développement économique menée par notre communauté d'agglomération, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. Les faits sont là et les résultats également : pour l'exercice 2014, qui n'est pas encore achevée, Initiative Clermont Agglo a permis 103 créations ou reprises d'entreprises, avec à la clé près de 214 emplois directs générés ou maintenus. Quand l'on sait que le taux de pérennité à 3 ans des entreprises créées ou reprises, accompagnées par la plateforme, est de 90 % sur notre territoire, il est de notre responsabilité d'élus de maintenir, de favoriser et d'engager plus encore le développement de telles structures. L'agglomération clermontoise soutient l'innovation, le transfert de technologies et la création d'entreprises innovantes. Nos pépinières et nos hôtels d'entreprises ainsi que notre soutien aux acteurs dédiés à l'accompagnement des entreprises en création sont un exemple de notre engagement, plein et entier.

le mot d'un bénévole

Ancien Directeur Général des Services de Ville à la retraite, François Rigolé consacre une grande partie de son temps libre à l'aide à la création d'entreprise. «J'ai toujours aimé ce thème, explique-t-il. Je suis trésorier de l'ITSRA (*Institut du travail social de la région Auvergne*) et je fais partie de l'association EGEE (*Entraide des générations pour l'emploi et l'entreprise*). Membre du Comité d'attribution des prêts d'honneur d'Initiative Clermont Agglo depuis maintenant deux ans, je trouve cela particulièrement intéressant. Je me tiens ainsi informé de l'actualité et des nouveaux dispositifs existants. Par ailleurs, nous échangeons beaucoup et confrontons nos points de vue entre membres du Comité. C'est enrichissant puisque cela réunit des profils très différents, comme des banquiers, des assureurs, des retraités... D'une certaine façon, j'ai aussi l'impression de contribuer au développement de l'emploi ». Parrain de sept créateurs d'entreprise, il apporte un soutien psychologique et de multiples conseils, notamment au moment du bilan comptable. «Les créateurs d'entreprise apprécient de simples visites de courtoisie. Mais parfois, ils ont réellement besoin d'une aide extérieure pour faire vivre leur société». La philosophie d'Initiative Clermont Agglo c'est également d'alerter les créateurs avant qu'ils ne se retrouvent dans l'impasse : «*C'est dur, mais notre rôle est aussi de pointer du doigt les faiblesses d'un projet, de dire attention, là vous ne pourrez pas vous en sortir*». A côté de cela, les créations abouties représentent la meilleure récompense pour tous ces bénévoles qui s'investissent avant tout dans un bel esprit de solidarité : «*C'est plein d'allant et ça donne de l'énergie pour aider les autres !*» résume François.

François Rigolé, Membre du
Comité d'attribution des
prêts d'honneur Initiative
Clermont Agglo.

le mot d'un bénéficiaire



Olivier Duret et Michel Tribaudot
gérants de SVP Pare-Brise

L'entreprise SVP Pare-brise, spécialisée dans le remplacement de pare-brise à domicile sur toute l'Auvergne, a ouvert en juillet 2014. Elle est née d'une belle rencontre entre deux voisins désireux de changer de vie professionnelle. « Je venais de passer 12 ans dans la grande distribution et j'étais au chômage. De son côté, Michel Tribaudot, qui habitait en face de chez moi et travaillait dans une grande enseigne de remplacement de pare-brise, souhaitait quitter un emploi sans perspective d'évolution. En discutant de nos situations respectives, le projet a vu le jour ! » explique Olivier Duret. Dans ce contexte, ils entrent en contact avec un expert-comptable qui les encourage à présenter leur projet devant la Commission d'Initiative Clermont Agglo. «Grâce à cela, nous avons pu bénéficier d'un prêt d'honneur de 6000 euros à taux d'intérêt nul. Nous avons également développé notre réseau. Par exemple, un assureur a découvert notre entreprise par le biais du Comité et a orienté ses clients vers nous » ajoute Olivier. L'atout majeur de SVP Pare-brise réside dans la complémentarité des deux associés. Olivier, à l'aise dans les relations commerciales, gère la partie démarchage et se forme progressivement au remplacement de pare-brise. Michel, quant à lui, transmet son savoir-faire et garantit un travail de qualité. Leur activité concerne tout type de pare brise, des véhicules légers, aux machines agricoles, en passant par les camions de transport. Au-delà du rendement, ils préfèrent pour l'instant mettre en avant leur professionnalisme : «On s'applique, on met un point d'honneur à bien nettoyer chaque véhicule à la fin d'une réparation, même s'il ne s'agit que d'un simple impact. Le client est souvent agréablement surpris. C'est essentiel car le bouche à oreille est la meilleure façon de nous faire connaître» conclut Olivier.